CECI DÉPASSE TOUT CE QUI S'EST FAIT JUSQU'À PRÉSENT !

DISTRIBUTION DE PLUS DE DEUX MILLIONS !

Le tirage gigantesque à Quarante Dollars

—DE LA—

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A NUMEROS SIMPLES,

MARDI, 17 DÉCEMBRE 1889.

GROS LOT - - - - - - $600,000

"Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,

et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Commissaires.

Nous, les soussignés, banques et banquiers, paierons tous les lots tirés aux loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. Walmsley, Prés't. La. Nat. Bank
P. Lanaux, Prés't. State Nat. Bank.
A. Baldwin, Prés't. N. O. Nat. Bank.
Carl Kohn, Prés't. Union Nat. Bank.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$600,000, fait	$600,000
1	Lot de	$200,000, fait	$200,000
1	Lot de	100,000, fait	100,000
1	Lot de	50,000, fait	50,000
2	Lots de	20,000, font	40,000
5	Lots de	10,000, font	50,000
10	Lots de	5,000, font	50,000
25	Lots de	2,000, font	50,000
100	Lots de	800, font	80,000
200	Lots de	600, font	120,000
500	Lots de	400, font	200,000

LOTS D'APPROXIMATION.

100 Lots de $1,000, donnent	$100,000
100 Lots de 800, donnent	80,000
100 Lots de 400, donnent	40,000

LOTS DE FIN DE NUMÉROS.

999 Lots de $200 donnent	199,800
999 Lots de $200 donnent	199,800
3,144 LOTS S'ÉLEVANT À	$2,159,600

RAPPELEZ-VOUS

Que les seuls vrais billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane émis en vertu de la Charte d'Etat sont reconnus par les Tribunaux les plus élevés comme signés invariablement par M. A. DAUPHIN, Président, endossés par les GÉNÉRAUX BEAUREGARD et EARLEY, surveillants des tirages, et garantis par les Banques Nationales de la Nlle-Orléans, en ce qui concerne le paiement des lots. NULS AUTRES NE SONT AUTHENTIQUES.

Tous les soi-disant "Suppléments", "Original Little Louisiana" ou autres imitations avec l'usage illégal du nom de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, par des personnes inconnues, sous des noms fictifs, constituent autant de tentatives destinées à tromper le public par de faux prétextes, ces entreprises frauduleuses n'offrant absolument aucune garantie.

RAPPELEZ-VOUS

Qu'Un Dollar est le prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait ou est destiné à tromper le public.

Les lots seront payés en plein, sans déduction, sur présentation des billets au Bureau de la Compagnie, ou par les Banques Nationales à la Nouvelle-Orléans.

BILLETS ENTIERS, $40; MOITIÉ DE BILLETS, $20; QUARTS DE BILLETS, $10; HUITIÈMES, $5; VINGTIÈMES, $2; QUARANTIÈMES, $1.

DEMANDE D'AGENTS POUR TOUS LES ENDROITS POSSIBLES.

Pour les PRIX FAITS AUX CLUBS, ou tout autre renseignement, écrire d'une manière lisible au soussigné, avec indication de la résidence, de l'Etat, du comté, de la rue et du numéro. La réponse par le retour de la malle sera plus prompte si l'on envoie une enveloppe avec le nom et l'adresse en plein.

—AVIS IMPORTANT.—

TOUTES LETTRES ORDINAIRES RENFERMANT DES POSTAL NOTES, MONEY ORDERS EMIS PAR TOUTES LES COMPAGNIES D'EXPRESS, OU DES TRAITES SUR NEW-YORK, DOIVENT ETRE ADRESSÉES A

M. A. DAUPHIN, New-Orleans, La.

ADRESSER LES LETTRES ENREGISTRÉES RENFERMANT DE L'ARGENT À NEW ORLEANS NATIONAL BANK, NEW-ORLEANS, LOUISIANA.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 30 NOVEMBRE 1889.

PETITES ANNONCES.

MME E. MURRAU, modiste fashionable (Style Parisien) a transféré son établissement du No 9 Chartres au No 196 rue du Canal.
1er sept—3m

ON DEMANDE.

IMMÉDIATEMENT—Des faiseuses de corsages et des garnisseuses de jupes chez LIEBMAN, 13 rue Baronne, au premier.
30nov—7f

A VENDRE.

GROCERIE ET BAR-ROOM, faisant de bonnes affaires. S'adresser aux bureaux de l'ABEILLE. 28 nov—1er déc

UNE propriété—Coin Galvez et Orange, comprenant 6 lots, 115x131 avec écurie pour 15 places, maison double couverte en ardoises, 3 citernes, 3 fosses d'aisance, avec magasin de provisions. Conditions faciles. S'adresser, 223 Ursulines, coin Villeré.
8 nov—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Lawrence Kenney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20 877—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Cusachs, veuve de Lawrence Kenney, tutrice et comme telle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et la raison pour laquelle Mary Cusachs, veuve de Lawrence Kenney, ne serait pas finalement déchargée comme tutrice de ses enfants mineurs, Joseph et Maggie C. Kenney.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30nov—30—déc 4 8

Succession de August Hesse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,511—Division D.—Attendu que Mme Hélène Hesse a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu August Hesse, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 nov—26 30—déc. 5

Succession de A. A. Schuman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 27,577.—Division B.—Attendu que John B. Viavet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. A. Schuman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 nov—27—1 6 déc

Succession de A. A. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,577—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. J. Oberschmidt, associé liquidateur de l'ancienne raison commerciale de Oberschmidt & Schumann, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23nov—23 27—1er déc

Succession de Robert J. Ker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,015—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par William E. Ker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 nov—22 27—1 déc

Succession de Benj. S. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,507—Division D.—Attendu que Lee S. Harrison a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Benj. S. Harrison, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 nov—22 27—1er déc

Successions de Magdaleine Kirchmeyer et de Marceline Kechmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,506—Division C.—Attendu que John Adam Eschmann a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Magdaleine Kirchmeyer et de Marceline Eschmann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
[illegible]

AVIS AUX CREANCIERS

Henry Greff vs Dr Tobias Nagel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,169—Division C.—Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des réclamations contre la raison sociale de Greff & Nagel, de les présenter immédiatement à Joseph Garidel, liquidateur, au bureau du greffe de la Cour Civile de District, coin Ste-Anne et Chartres. Toutes personnes devant à la dite maison sont aussi notifiées de régler avec le liquidateur qui est le seul autorisé de recevoir paiement.
30 nov—30—déc 4 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,2[illegible]—Division C—Thomas King vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de propriété du pétitionnaire Thomas King soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. J. Blanchard, notaire, en son bureau, No 80 rue Camp, en cette ville SAMEDI, le 30ème jour de novembre 1889, à 11 heures A. M. pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent être mises devant eux et pendant ce temps toutes procédures judiciaires contre la personne de même que la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que James Timony, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 28 octobre 1889.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
31oct—30—3f au 30 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—A. Carrière & Sons vs. leurs créanciers.—No 11,816—Division B—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers d'Emile L. Carrière, et Charles J. Carrière, individuellement et comme associés survivants de la raison sociale d'Antoine Carrière & Sons, soit convoquée et tenue pardevant Edgar Grima, notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 12 décembre 1889, à 11 heures A. M. dans le but d'élire un syndic en place et lieu de J. M. Seixas, ci-devant élu syndic, mais, décédé depuis; pour clore la succession et pour lui accorder pouvoir et autorité de compromis, et de régler ou de disposer autrement de toutes autres affaires ayant rapport à la dite succession ainsi qu'il en jugera convenable dans l'intérêt de celle ci.
Nlle-Orléans, 13 novembre 1889.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
12 nov—3f au 12 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,307, Division B—D'Amico, Sideti & Lewis (Stephen D'Amico, A. Sideti et P. H. Lewis) vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une cession de toute la propriété de D'Amico, Sideti & Lewis et Stephen D'Amico, A. Sideti et P. H. Lewis, insolvables, soit, et est par le présent, acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers; qu'une réunion des créanciers des dits insolvables soit convoquée conformément à la loi en l'étude de E. J. Blanchard, notaire en cette ville, pour le 5me jour de décembre 1889, les dits créanciers devant être notifiés de cette réunion conformément à la loi; que Geo. C. Preot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des dits insolvables, et que toutes procédures judiciaires contre la personne ou la propriété des dits insolvables, soit suspendue.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1889.
[Signé] FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
3 nov—3f au 5 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Jos. M. Wilson vs. la New Orleans Base Ball Park Association.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans.—No. 16,956—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, VENDREDI, 6 décembre 1889, à midi, à mon entrepôt No 159 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux "water coolers", 4 boîtes à tickets, 1 drapeau avec boîte, 1 lot de tickets, 1 uniforme complet, 1 sac en cuir pour "bats", 1 table, 3 "turn stiles", saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26nov—26 30—déc6

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 7ème jour d'octobre 1889, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous et dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Interdiction de Angèle Candide Avinene, femme de Michel Hoefner, No 27,767, Division "D".

Cette affaire a eu lieu aujourd'hui; présents, T. L. Bayne J. pour le demandeur, Felix J. Puig, curateur ad hoc. Après avoir entendu les plaidoyers, les témoignages et les avocats, la cour, considérant la loi et les preuves [illegible]

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement d'interdiction contre Angèle Candide Avinene la déclarant incapable de prendre soin de sa personne ou d'administrer ses biens; que Michel Hoefner soit nommé curateur pour administrer ses biens [illegible]

[illegible] 7 octobre 1889.
[illegible] 15 octobre 1889.
FRED. D. KING,
[illegible]

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible]
20 oct— HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Oliver Beirne.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.—Division E—No 26,140.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, juge Albert Voorhies, daté 18 novembre 1889, je procéderai à la vente le LUNDI, 2 décembre 1889, à 11 heures A. M. sur les lieux avenue Washington, entre Camp et Chestnut, connus comme la

Résidence Burnside,

La propriété ci-après décrite, à savoir:

—UN LOT DE—

Meubles de maison et effets,

Comprenant: Magnifique salon, Lit, Meubles de salle à manger et de vestibule, Draperies, Ornements, Cristaux, Plaqué, Faïence, Literie, Tapis, Etagères à vin, etc.,

Aussi—La plus belle galerie de Peintures dans le Sud, contenant des modèles des artistes illustres.

On peut obtenir des catalogues en s'adressant à l'encanteur.

Le tout étant de qualité supérieure et en parfait ordre, d'après un inventaire enliassé.

Les cartes d'entrée pour examiner les objets vendredi et samedi précédant le jour de la vente peuvent être obtenues de l'encanteur.
Conditions—Comptant.
10nov—10 13 17 18 19 20 21 24 27 30—déc1 2

PAR JAS P. GUINAULT.

Maison double rue des Français, No 181.

Succession de Mme F. G. Gaspard. No 26,387.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—Le SAMEDI, 28 décembre 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 juin 1889, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Français, Champs-Elysées, Moralès et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Français, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, une maison double couverte en ardoises, ayant huit chambres, deux citernes, lieux d'aisances, cour briquetée, etc., etc.

2° Un terrain vide dans le carré d'îlet compris entre les rues Dorgenois, Rocheblave, Aubry et St-Bernard, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 110 pieds de profondeur; lequel lot de terre est désigné par le No 2 de l'îlet No 26. Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant P. L. Fourchy, notaire.
Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'acquisition.
Un dépôt de 20 pour cent comptant sera exigé.
24 nov—24,30—déc7,14,21,28

Leçons de Français et de Piano.

Un Professeur, parlant le français et l'anglais, offre ses services pour l'enseignement du Français et du Piano, au prix de trois piastres par mois. Il peut encore disposer de [illegible] S'adresser [illegible] Abeille.
27oct—

WHITNEY NATIONAL BANK.

Voutes de Sûreté pour dépôts achevées.

Boîtes et coffres à louer.
24 nov—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

[illegible]

Abonnement: $2 00 par an.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon en bois de rose recouverts de brocatelle Solferino. Meubles de salon en noyer recouverts de soie solferino, meubles de salon en noyer recouverts de brocatelle Bismarck. Pendule et candélabres en bronze. Meubles de salle à manger en chêne. Meubles de chambre à coucher Victoria en bois de rose. Lustres à gaz. Tables M. T.; fauteuils et berceuses C. S.; Prie-Dieu; ornements de cheminée; glaces; armoire à glace; chaises longues, lavabos; lits Victoria; armoire; nattes; rugs, etc.

Dans l'affaire des enfants mineurs de F. E. Ducongé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division F.—No 28,276.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 novembre 1889, à 10 heures et quart du matin, il sera vendu à l'encan au No 107 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 novembre 1889, pour compte de dits mineurs le contenu de la maison ci-dessus, comprenant les meubles ci-dessus mentionnés.
Conditions—Comptant.
19 nov—19,23,26,29,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme.

No 26,143—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 octobre 1889, il sera vendu à midi, pour compte de la dite succession.

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, îlet No 135, borné par les rues d'Hémécourt, Lopez, Rendon et Baudin, désigné comme lot No 2, et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue d'Hémécourt sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 oct—27—2 9 16 23 30 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles.

Succession de A. Biscabe.

No 26,344—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—LUNDI, 9 décembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 novembre 1889, pour le compte de la dite succession.

50 actions du fonds capital de la compagnie de l'Hôtel St-Charles.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
28 nov—28—3 7 8 9 déc

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transféré ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRÈS DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 sept—

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le [illegible]

Pose de dents artificielles.

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS

24 Rue Royale, N.O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

[illegible]

LEON QUEYROUZE,

GROCERIE EN GROS.

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de l'épicerie de détail coin des rues Bienville et Franklin—Bail, clientèle etc., etc.

Dans l'affaire de la succession de A. H. Winsch. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.—No 26,516.

PAR B. ONORATO, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—MERCREDI, 4 décembre 1889, à 11 heures A. M., au local coin des rues Bienville et Franklin, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 29 novembre 1889, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le contenu du dit local, consistant en épiceries, vins, liqueurs, comptoirs, installations, etc., etc. Aussi le terme du bail non-expiré à partir du jour de vente jusqu'au 31 mai 1890, à raison de trente ($30) dollars par mois, ensemble avec la clientèle de la maison. L'acheteur doit être acceptable au propriétaire de l'immeuble et donner une sécurité pour le paiement du loyer.

La propriété ne doit servir que pour une épicerie. Le propriétaire de la bâtisse se réserve le droit de refuser toute personne qui ne lui conviendra pas. L'acquéreur paiera comptant sur les lieux le montant de son enchère, qui sera une prime en sus du loyer de $30 par mois qu'il assumera.

Le fonds sera vendu en détail et en lots à la convenance des acquéreurs à la plus élevée et dernière enchère et au comptant.
30 nov—au 4 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le Premier District, No 120 rue Sud Remparts, près du marché Poydras. Une moitié d'intérêt indivise dans le Washington Bath House, situé au Fort Espagnol.

Vente à l'encan avec des conditions faciles.

Dans l'affaire de la succession de John Marbé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.—No 27,264.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 28 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 18 novembre 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Remparts, Basin, Perdido et Poydras, désigné par le No 26, sur un plan de J. F. Hé, en date du 16 mai 1832 et mesure 29 pieds de face à la rue Sud Remparts sur 103 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, couverte en ardoises, désignée par le No 120 rue Sud Remparts, contenant 6 chambres, 2 cabinets et galerie en arrière, véranda en avant sur la banquette et dans la cour une bâtisse séparée à deux étages, contenant 4 chambres, citerne, lieux d'aisances double, hangar, etc. La partie inférieure de la bâtisse est subdivisée en deux magasins.

Cette propriété offre des attractions extraordinaires comme site de choix pour affaires, commandant un loyer sûr et rémunérateur.

Aussi, la moitié indivise de l'intérêt du Washington Bath House, situé au Fort Espagnol, dont les revenus pour cette année étaient de $120.

Pour la propriété foncière:

Conditions—Un tiers en plus comptant, balance à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour le recouvrement. Les conditions devant être tenues en vigueur et la police transférée au vendeur sur les billets. L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles de 1889. L'acte de vente pardevant Fred. Kirchner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour la propriété et pour la moitié indivise de la dite Washington Bath House, comptant sur les lieux.
Voir le plan à la Bourse.
24 nov—24 30—déc 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété—Cottage désirable dans le Premier District, rue Gravier, entre Galvez et Miro.

Succession de Martin Bliss Looney, épouse décédée de Wm Harvey.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.—No 26,091.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 21 octobre 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre désigné par le No 4 de l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Galvez et Miro, et mesurant, au pied américain, 33 pieds 1 ligne de façade rue Gravier, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec un cottage simple en bois ayant 4 chambres et un cabinet, cuisine, citerne, lieux d'aisances, etc. dans la cour. A l'arrière, un jardin potager en culture. Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant André Doriocourt, notaire, 31 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
29oct—[illegible] 9 16 23 30 nov

Mme Delvina Alsina vs. Michel Pons.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 13,530.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Clem. L. Walker, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à mon local, No 16 rue Bourbon, entre Canal et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 7 décembre 1889, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enliassé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. J. [illegible] FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle voiture avec cheval.

Succession de John Higgins, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 30 novembre 1889, à 11 heures A. M. à l'écurie de B. Galvin, No 225 rue Gravier, entre les rues Baronne et Dryades, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 14 novembre 1889, Dossier No 28,446, pour compte de la succession de John Higgins, décédé, il sera vendu à l'encan:

Une voiture, deux chevaux et harnais.
Conditions—Comptant sur les lieux.
20 nov—20 23 28 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions d'Assurance et du Rosetta Gravel Co.

Succession de J. M. Seixas, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau, No 13 rue Carondelet.—JEUDI, 5 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Theo. G. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, en date du 22 novembre 1889, Dossier No 27,397, pour le compte de la succession de J. M. Seixas, décédé, à l'encan, il sera vendu:

20 actions du fonds capital de la New Orleans Insurance Association de $20, chacune toutes payées.

2 actions du fonds capital du Rosetta Gravel Co. de $100 chacune sur lesquelles il est dû $50 sur chacune des actions.
Conditions—Comptant avant le transfert.
24 nov—24 28 30—déc 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DE VALEUR

Dans le Sixième District.

Un joli cottage double

Coin des rues Jersey et Belleeastle,

Avec deux lots de terre.

Un cottage à double corps de logis

Contigu à la propriété ci-dessus, Nos 745 et 747 rue Jersey.

Un cottage simple recouvert en ardoises

No 743 rue Jersey,

—Adjacent au cottage ci-dessus.

Succession de Mme Susanna Attenbahe, décédée.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, par ordre de, et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 26 octobre 1889, pour compte de la succession de Susanna Attenbahe, décédée, Dossier 27,390, il sera vendu à l'encan:

Coin des rues Jersey et Belleeastle, quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, en Annunciation, Laurel, Dufossat et Belleeastle, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jersey et Belleeastle, toutes entre lignes parallèles d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent ce qui suit: Sur les lots Nos 1 et 2, il y a un Cottage à double corps de logis recouvert en ardoises, ayant 3 chambres, citerne et hangar de chaque côté.

Sur le Lot No 3 il y a un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises Nos 745 et 747 rue Jersey, ayant 3 chambres, citerne, etc de chaque côté.

Sur le Lot No 4 il y a un cottage simple recouvert en ardoises, avec 3 chambres, cuisine, 2 citernes, hangars, etc., etc. et connu comme le No 743 rue Jersey.

Termes et conditions.—Un tiers en plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente, et avec toutes les clauses de garantie usuelles, 10 0/0 devant être payé comptant sur les lieux, toutes les taxes de 1889 doivent être payées par le succession.

Actes de vente pardevant E. Commagere, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
7 nov—3,10,17 24—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bouilloires, Machines, Pompes, Etc.,

—DANS L'AFFAIRE DE—

B. Lochner, Jr., vs. Ses Créanciers.

VENTE DE SYNDIC,

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI, 2 décembre 1889, à 10 1/2 heures A. M., au local No 147 rue South Peters, près de la rue Girod, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 20 novembre 1889, Dossier No 28,016 dans l'affaire de B. Lochner, Jr., vs. ses Créanciers, il sera vendu à l'encan:

Une bouilloire, machines, pompes et divers objets d'après un inventaire enregistré à la date, dont on peut voir une copie au bureau de l'encanteur.
Termes—Comptant avant livraison.
[illegible] 24, 30 jusqu'à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District.

Succession de Henry Joseph Hattier.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 28,241.

Au plus haut offrant.

Un site de valeur pour bâtir, Ensemble avec une bâtisse en bois, solidement construite, connue par le No —, rue des Ursulines, entre Dorgenois et Broad.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. C. H. Robinson, encanteur, bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI, 4 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74, rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, en date du 27 novembre 1889, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 342 et désigné par le No 17 borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Dorgenois et Broad et mesurant 31 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 147 pieds entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 342 et désignés par les Nos 15 et 16, bornés par les rues Ursulines, St Philippe, Dorgenois et Broad. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 147 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à un étage solidement bâtie, couverte en ardoises, cave, écurie, etc., convenable pour un magasin quelconque, et avec une petite dépense pour être convertie en une résidence convenable, située dans une rue très large, bien pavée, avec une double ligne de chemin de fer; voisinage excellent.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Garley, notaire; 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
30 nov—30—7 14 21 28 déc—4 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Joseph Hattier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 28,241.

Au plus fort enchérisseur.

Trois vaches, un mulet, deux spring wagons et harnais simples, une charrette à lait, une charrette à immondices et harnais, 27 moules pour fromages à la crème, trois bidons pour lait, une balance-plateforme de Fairbanks, pelle, fourche, une grande glacière, comptoirs, etc.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur,—Bureau 164 rue Commune,—MERCREDI, 11 décembre 1889, à 11 heures du matin, sur les lieux, rue des Ursulines, entre Broad et Dorgenois, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C., en date du 27 novembre 1889, il sera vendu à l'encan:—

Les articles ci-dessus décrits, conformément à l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
30 nov—30—déc 7 11

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Mathias Traub.

No 27,542—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune—SAMEDI, 14 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 31 octobre 1889, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Philip, White et Rice ou Franklin, désigné comme lot No 19, et mesurant 26 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Philip, sur 131 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 20, et 120 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une bâtisse en bois, etc.

Conditions—Comptant, un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 nov—15 16 23 30—déc 7 14

MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE.

Nos 319 et 319 1/2 rue Chippewa.

Succession de Mme G. Meyers.

No—, Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS. George G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 octobre 1889, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le Cottage double attrayant, en bois, couvert en ardoises, Nos 319 et 319 1/2 rue Chippewa, entre les rues Philip et Seraphine (îlet borné par la rue Annunciation), retiré de la banquette, avec joli parterre et galeries devant et derrière, 8 chambres plafonds, cuisine, lieux d'aisances, hangar à bois et à charbon, allées de côté, citerne, etc., logement, lavoir à la cuisine de [illegible]. Le terrain mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, accessible aux églises, écoles, tramways et lignes de chars.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses habituelles de sécurité; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
2 nov—2 9 16 23 30—7 déc

Propriété de logement rémunérative.

Rue du Camp entre Lyon et Upperline.

Succession de Rosario Montalbano.

No. 27,936—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 176 rue Commune—SAMEDI, 21 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 novembre 1889 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Deux certains lots de terre, Nos 2 et 3, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Upperline, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double avec 3 chambres de chaque côté et un cottage simple ayant 2 chambres, dépendances, etc. le tout se louant à raison de $15 par mois. Double ligne de chars rue Magazine et dans un voisinage s'améliorant.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire le dépôt usuel de 20 pour cent.
Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 23 30—déc 7 14 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Commercial Homestead Association vs. Edward Thompson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,697—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 21 décembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District, en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Deuxième, Troisième et Baronne, et désigné sur une esquisse annexée à un acte de vente par Mme Vve Bernard Hahn à Mme Lottmann, pardevant John F. Coffey, le 14 février 1876, comme "B 2", et mesurant trente deux pieds de face à la rue Carondelet sur cinquante-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et le dit morceau ou la dite portion de terre "B 2" est une partie du morceau ou de la portion de terre désigné comme "B 1" sur une esquisse annexée à un acte de vente de Henrietta Bauer, veuve de Fred. Lutz, à Mme Catherine Klein passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 22 novembre 1871 et le dit morceau ou la dite portion de terre "B 1" faisant partie d'une plus grande portion de terre désignée par la lettre "A" sur une esquisse annexée à un acte pardevant E. G. Gottschalk, alors notaire en cette ville, le 16ème jour de juin 1866 de Hermann Extratein à Mme Henrietta Lutz.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 nov—20,27—déc 4,11,18,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'un établissement de Pompes funèbres, consistant en chevaux, corbillards, voitures, cercueils, etc., etc., dans l'affaire de Geo. D. Geddes vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,029.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 19 novembre 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 2 décembre 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Sur les lieux Nos 218 et 220 rue Erato: Le contenu, les installations, etc., d'un établissement de Pompes funèbres consistant en 11 chevaux, 6 corbillards, 5 voitures, 1 buggy, divers jeux de harnais, environ 175 cercueils (bois de rose, bois de peuplier travaillé, etc.) Aussi, piédestaux se fermant, tabourets, installations à gaz, etc., deux coffres-fort en fer, le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 nov—29 26 29—2déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. F. McMahon vs. M. Bell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,316.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre dans l'îlet No 308, dans le Quatrième District de cette ville borné par les rues St-André, Félicité, Remparts et Dryades, laquelle portion de terre forme partie d'un lot de terre désigné par le No 12 et mesure, en mesure américaine, plus ou moins, vingt-cinq (25) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de face à la rue St-André, cent vingt-et-un (121) pieds trois (3) pouces et une (1) ligne de profondeur sur la ligne du lot No 11 vers la rue des Remparts et cent vingt-six (126) pieds deux (2) pouces et six (6) lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt-cinq (25) pieds de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 nov—4 11 18 25—2 7 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick A. Voegt vs Mme Barbara Spath et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,125—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le numéro cinq, numéro cinquante, borné par les rues Annette, St-Idelle, St-Antoine et Prosper, sur un plan dressé par J. Brilly le 3 avril 1849, déposé comme plan No 4 des livres de plans No 5, en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville. Lequel lot mesure vingt-six (26) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face rue Annette sur cent quinze (115) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 oct—28—nov 4,11,18 25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Cercueils, Vitrines, Meubles, Etc., Etc.

Geo. D. Geddes vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,029—En vertu d'un ordre de vente en date du 19 novembre 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 30 novembre 1889, à 10 heures A. M., de la propriété et objets décrits, à savoir:

Au local No 238 rue des Remparts, côté nord. Un lot de cercueils, vitrines, instruments à plier, chaises, bureaux, etc., conformément à l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 nov—20 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU d'un jugement rendu le 8 novembre 1889, dans l'affaire de la succession de John Reddy et sa femme—No 13,714, du docket de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan au local situé à l'encoignure des rues Deuxième et Carondelet, le VENDREDI, 6 décembre 1889, à 10:30 heures A. M., pour du comptant.—Un lot de meubles, etc., d'après l'inventaire.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 nov—28 30—6 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Screwmen Benevolent Association vs la succession Jno. J. Williams et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,587—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district, de cette ville, le SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 12 dans l'îlet No 12 borné par les rues Bons-Enfants, Moreau, Félicianna et Clouet, sur un plan dressé par Cosmer, en date du 27 mai 1847 et déposé en l'étude de Jos. Cuvillier, notaire; le dit lot mesure au pied américain, vingt neuf (29) pieds, cinq (5) pouces de face à la rue Bons-Enfants, sur une profondeur de cent dix-sept (117) pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Port, Royale et Esplanade formant le coin des rues Dauphine et Port, désigné par le No 12 et mesurant trente-et-un pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur et de face à la rue Port, de soixante-treize (73) pieds un (1) pouce et quatre (4) lignes plus ou moins. Le tout conformément à un plan annexé et faisant partie d'un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 16 octobre 1889.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 oct—26—nov—4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, coin des rues Bourbon et Carondelet, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Pacanier et St-Charles.

Succession de John Reddy et de sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 13,714—En vertu d'un jugement "en rule" pour vendre la propriété, rendu le 8 novembre 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 28 décembre 1889, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:—

Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 110 borné par les rues St-Charles, Carondelet, Première et Deuxième, d'après un plan du Faubourg Livaudais, dressé par A. Buisson, arpenteur, le 5 mars 1831, déposé au bureau de G. R. Stringer, notaire, étant le lot No 10 sur un plan de M. Montmain, arpenteur, le 26 février 1846 comme plan 29 dans le livre de plan de Wm Christy; le dit lot forme l'encoignure des rues Deuxième et Carondelet, et mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, sur cent vingt six pieds six pouces de profondeur et face à la rue Carondelet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 nov—28—déc 5 8 14 21 28